



## Poursuite réparations voiture

-----  
Par Barnar67

Bonjour,

Il y a un an nous avons décidé avec mon conjoint d'échanger nos voitures pour des raisons économique. Je n'utilise ma voiture qu'une fois pas semaine maximum et je suis au E85.

Dans la mesure ou mon contrat d'assurance m'autorisais le prêt occasionnelle de mon véhicule je n'avais pas déclaré ce dernier comme deuxième conducteur.

Il y a quelques temps de cela ce dernier avait été faire la révision de mon véhicule (à son nom) et je me retrouve avec une facture plutôt conséquente de réparation.

Mon véhicule a été acheté quasi neuf il y a de cela 3 ans et la révision faite juste avant l'échange de nos voitures n'indiquais aucun problème sur mon véhicule.

A l'heure actuelle je suis séparé de mon conjoint depuis peu et ce dernier refuse de payer ou même de participer au réparation car, pour lui, elles sont dû à l'usure de mon véhicule.

Le garage m'a attester que certains dégâts sont dû à une conduite brusque mais mon ex conjoint ne veux rien entendre. J'aimerais savoir quelle recours je pourrais avoir contre ce dernier.

-----  
Par morobar

Bonjour,

Comme en réalité il ne s'agit pas de votre conjoint ou ex-conjoint, vous n'avez que vos yeux pour pleurer.